



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Benoît-Labre tenue à la salle municipale sise au 216, route 271, Saint-Benoît-Labre, le mardi 23 avril 2024 à 19 h 30.

Sont présents à cette séance :

Siège numéro 1 Madame Ginette Lessard
Siège numéro 2 Monsieur Marc Cloutier
Siège numéro 4 Monsieur Claude Fournier
Siège numéro 5 Monsieur Jonathan Pépin
Siège numéro 6 Madame Mélanie Raymond

Monsieur Louis-David Bonin, conseiller au siège numéro 3 est absent.

Monsieur Jean-Marc Doyon, maire est absent.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire suppléant, monsieur Marc Cloutier.

Madame Coralie Rodrigue, directrice générale et greffière-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Marc Cloutier, maire suppléant, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux personnes présentes en visioconférence.

125587-04-2024

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Jonathan Pépin, appuyé par madame Ginette Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

LÉGISLATION

3. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 641-2024 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR L'AQUEDUC ET L'ÉGOUT DU PARC INDUSTRIEL

AQUEDUC, ÉGOUTS, ORDURES

4. TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ ET THERMOGRAPHIE POUR L'USINE DE FILTRATION – OCTROI DU CONTRAT
5. TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ ET THERMOGRAPHIE POUR L'USINE D'ÉPURATION – OCTROI DU CONTRAT



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

N° de résolution
ou annotation

6. MANDAT À ENGLOBE – ÉTUDE DE CARACTÉRISATION PROLONGEMENT RUE DES ÉPINETTES – OCTROI DU CONTRAT DE GRÉ À GRÉ
7. DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS – JANVIER, FÉVRIER, MARS

FINANCES

8. ÉCLAIRAGE GARAGE MUNICIPAL – NATHAN PARÉ ÉLECTRIQUE INC. – SOUMISSION

LOISIR – CULTURE – SANTÉ BIEN-ÊTRE

9. CLUB AUTOS SPORT LA LICORNE – DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE – MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 125489-12-2023

SÉCURITÉ PUBLIQUE - SERVICE INCENDIE - SÉCURITÉ CIVILE

10. ESCOUADE CANINE – ORIENTATION
11. PÉRIODE DE QUESTIONS
12. CLÔTURE DE LA SÉANCE

125588-04-2024

3. AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT 641-2024 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR L'AQUEDUC ET L'ÉGOUT DU PARC INDUSTRIEL

Le conseiller, monsieur Jonathan Pépin donne un avis de motion pour l'adoption du règlement numéro 641-2024 à une prochaine séance et ayant pour objet de décréter un emprunt pour les travaux d'aqueduc et d'égout dans le parc industriel et en dépose le projet.

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Coralie Rodrigue présente le projet de règlement numéro 641-2024 en indiquant sa portée ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le projet de règlement numéro 641-2024 concernant un emprunt pour les travaux d'aqueduc et d'égout dans le parc industriel soit, et est adopté par ce conseil.

125589-04-2024

4. TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ ET THERMOGRAPHIE POUR L'USINE DE FILTRATION – OCTROI DU CONTRAT

Considérant que deux (2) soumissions ont été reçues, celle d'Énergie électrique S.B. inc. au montant approximatif de quinze mille huit cent quarante-huit dollars (15 848,00 \$), taxes non incluses et celle de Les Entreprises Danplex inc. au montant approximatif de quatorze mille cinq cent vingt-sept dollars (14 527,00 \$), taxes non incluses ;



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

N° de résolution
ou annotation

125590-04-2024

En conséquence, il est proposé par madame Mélanie Raymond, appuyé par monsieur Claude Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission la plus basse soit celle de Les Entreprises Danplex inc. au montant approximatif de quatorze mille cinq cent vingt-sept dollars (14 527,00 \$), taxes non incluses.

5. **TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ ET THERMOGRAPHIE POUR L'USINE D'ÉPURATION – OCTROI DU CONTRAT**

Considérant que deux (2) soumissions ont été reçues, celle d'Énergie électrique S.B. inc. au montant approximatif de trois mille sept cent trente-six dollars et quatre-vingt-sept cents (3 736,87 \$), taxes non incluses et celle de Les Entreprises Danplex inc. au montant approximatif de mille neuf cent soixante-quatorze dollars et une cent (1 974,01 \$), taxes non incluses ;

En conséquence, il est proposé par madame Ginette Lessard, appuyé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission la plus basse soit celle de Les Entreprises Danplex inc. au montant approximatif de mille neuf cent soixante-quatorze dollars et un cent (1 974,01 \$), taxes non incluses.

6. **MANDAT À ENGLOBE – ÉTUDE DE CARACTÉRISATION PROLONGEMENT RUE DES ÉPINETTES – OCTROI DU CONTRAT DE GRÉ À GRÉ**

Ce point est reporté à la séance ordinaire du 7 mai 2024.

7. **DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS – JANVIER, FÉVRIER, MARS**

Madame Coralie Rodrigue, directrice générale et greffière-trésorière fait le dépôt de la liste des permis émis pour les mois de janvier, février et mars, la valeur totale desdits permis s'élève à un million trois cent soixante-sept mille huit cent dollars (1 367 800,00 \$).

125591-04-2024

8. **ÉCLAIRAGE GARAGE MUNICIPAL – NATHAN PARÉ ÉLECTRIQUE INC. – SOUMISSION**

Considérant que le service des travaux publics a demandé une soumission de Nathan Paré électrique inc. pour la réparation et la conversion de l'éclairage du garage ;

Considérant qu'avec la subvention d'Hydro-Québec qui pourra être obtenue une fois les travaux réalisés, la soumission de Nathan Paré électrique inc. est de trois mille sept cent quatre-vingt-dix dollars et soixante-sept cents (3 790,67 \$), taxes non incluses ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin, appuyé par monsieur Claude Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de Nathan Paré électrique inc. au coût de trois mille sept cent quatre-vingt-dix dollars et soixante-sept cents (3 790,67 \$) une fois la subvention obtenue et de procéder aux travaux ;



PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

125592-04-2024

N° de résolution
ou annotation

9. **CLUB AUTOS SPORT LA LICORNE – DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE – MODIFICATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 125489-12-2023**

Considérant que la résolution numéro 125489-12-2023 autorise le Club Autos sport la licorne, à circuler dans certains de nos rangs, lors de leur rallye annuel qui aura lieu le 25 mai 2024 ;

Considérant que le Club autos sport la licorne nous demande d'indiquer dans cette résolution que le rang Saint-Guillaume et le Panet vont être fermés en alternance pendant une période d'environ trois (3) heures et qu'ils seront responsable de la signalisation ;

En conséquence, il est proposé par madame Mélanie Raymond, appuyé par madame Ginette Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la modification de la résolution numéro 125489-12-2023.

125593-04-2024

10. **ESCOUADE CANINE – ORIENTATION**

Considérant les récents changements dans l'administration et les représentations de la nouvelle directrice générale de l'Escouade Canine auprès du conseil des maires ;

Considérant les efforts qu'ils mettent afin de maintenir le service offert aux municipalités et de respecter leurs contrats ;

Considérant que madame Coralie Rodrigue, directrice générale et greffière-trésorière ainsi que madame Mélanie Raymond, conseillère au siège numéro 6 iront visiter les locaux de l'Escouade canine MRC 2017 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jonathan Pépin, appuyé par monsieur Claude Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les conseillers prennent la décision de maintenir l'entente avec l'Escouade canine MRC 2017 pour l'année 2024 et libère le paiement de la facture du mois de mars.

125594-04-2024

11. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions est tenue de 19 h 38 à 20 h 03. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

12. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur Claude Fournier, appuyé par monsieur Jonathan Pépin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de clôturer la présente séance. Il est 20 h 03.

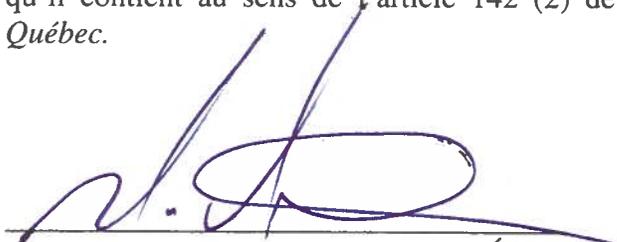


PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BENOÎT-LABRE

SIGNATURE AU PROCÈS-VERBAL

N° de résolution
ou annotation

Je, Marc Cloutier, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) de *Code municipal du Québec*.


MARC CLOUTIER, MAIRE SUPPLÉANT
CORALIE RODRIGUE,
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE